

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

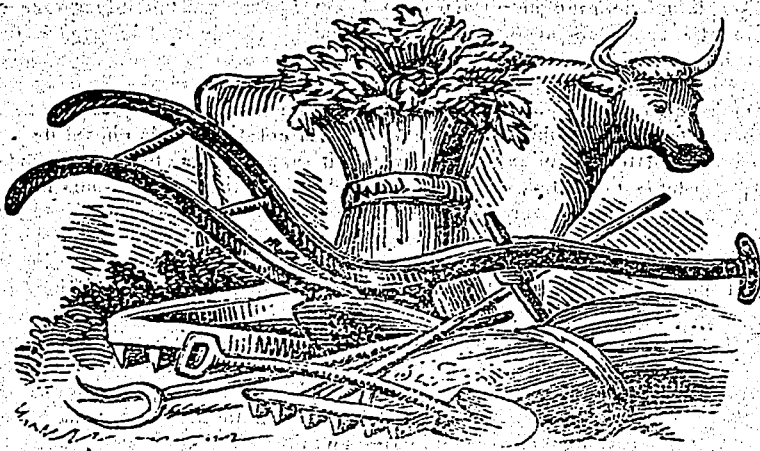
\$1.00, payé invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU DÉTAIL.

(Suite.)

AUGMENTATION DES RECETTES AU MOYEN DE LA SPÉCIALISATION DES RACES.

Toutes les races animales que l'économie rurale entretient possèdent dans une certaine mesure les aptitudes que l'on exploite pour les besoins de la société, dans chaque espèce à laquelle ces races appartiennent. Ainsi toutes les races de l'espèce bovine possèdent à un degré plus ou moins élevé la faculté de donner du lait, du travail et de la viande; toutes les races de l'espèce ovine (moutons) donnent du lait, de la viande et de la laine. Cette production multiple du bétail de la ferme est reconnue de tout le monde. Mais en même temps, tout le monde sait que toutes les races ne possèdent pas ces aptitudes à un degré égal. Dans quelques races la faculté de donner du lait domine toutes les autres; dans d'autres, c'est l'aptitude au travail qui l'emporte; chez quelques-unes c'est l'aptitude à l'engraissement.

Chez les animaux appartenant aux races dites laitières, une certaine quantité de nourriture provoque une production de lait plus abondante que dans les autres races, la proportion peut être double, triple et même quadruple. Toutes leurs forces productrices se concentrent sur ce but unique, abondance dans la lactation.

Dans les races de travail, la conformation des sujets, leur force musculaire sont telles, que tout ou presque tout ce qu'ils reçoivent d'aliments est employé à la production de la force qui doit faire vaincre les obstacles pendant le temps du tirage.

Les sujets des races de boucherie, au contraire, sont tellement constitués, leurs forces productives ont reçu une direction si bien appropriée, que toute nourriture tend incessamment à la production de la viande et de la graisse. Une partie seulement de la nourriture, et c'est la plus petite, est employée pour réparer les pertes que le corps de l'animal subit par la transpiration,

la respiration et les mouvements qu'il est obligé d'exécuter. Du moment que l'alimentation dépasse la quantité nécessaire pour la réparation de ces pertes, le surplus produit de la viande et cela même lors que le cultivateur ne prévoit pas ce qui va se produire. Dans toutes ces races dites de boucherie la nourriture produit abondamment et rend l'engraissement très-lucratif.

La même alimentation qui, dans les races laitières, donne un produit élevé en lait, assure chez les races de boucherie une production proportionnelle de viande.

Cette propriété que possèdent certaines races de concentrer toutes leurs forces productives vers un but unique, c'est ce qu'on appelle une *spécialité*; et le choix, la formation même, de ces races, c'est le grand travail de la *spécialisation*.

La *spécialisation des races* ne s'est opérée qu'en face des besoins croissants de la société. Une culture perfectionnée et certaines influences sur lesquelles l'homme exerce une action plus ou moins directe, ont forcé il est vrai certaines de ces aptitudes à dominer toutes les autres. Et cette plus grande perfection dans les opérations culturales, et ces influences que l'homme dirigeait et dirige encore n'ont été mises en action que pour satisfaire aux exigences de la consommation.

Prenons, pour exemple, la faculté laitière de certaines races. Est-il possible que la composition du sol et la nature des fourrages qui y poussent aient pu seules provoquer cette spécialité dans les races? Certainement, non; la même nourriture, la même espèce d'aliments produit, suivant la race, beaucoup de lait ou beaucoup de viande; nous dirons plus même, si l'alimentation est surabondante, la quantité de lait produite n'augmentera pas proportionnellement à la nourriture; au contraire, le surplus formera de la viande. Il est donc plus rationnel de croire que la production de la contrée, agissant seule, tendrait plutôt à la formation de la viande qu'à celle du lait. Alors on se trouve forcé de considérer l'influence de l'homme, l'industrie des populations, comme la principale cause du développement de l'aptitude laitière qui, chez quelques races, est arrivée à un haut degré. Remarquons bien que la nature, laissée à elle-même, n'a pas besoin de cette abondante production de lait; il

suffit que le fruit trouve dans les mamelles le lait nécessaire aux besoins de sa nutrition, et ses exigences ne vont pas au-delà.

Il est donc juste d'attribuer à l'homme la plus forte part de l'influence à spécialiser les races. Et il était nécessaire que cette spécialisation eût lieu. Cependant, dans maintes circonstances, on est forcé d'utiliser la même race de plusieurs manières différentes. Aux différentes races bovines on demandera souvent du lait du travail et de la viande, ou du moins, on exigera d'elles soit du lait et de la viande, soit du travail et de la viande. A la race ovine, on demandera presque toujours de la laine et de la viande. Le cheval sera souvent obligé de faire une course rapide suivie presque immédiatement d'un travail lent mais qui exigera des efforts constants et soutenus. Par conséquent, dans chaque espèce, la meilleure race serait donc celle qui réunirait toutes les aptitudes au plus haut degré. Par exemple, dans l'espèce bovine, la race parfaite serait celle qui produirait, le plus abondamment possible, du travail, du lait et de la viande.

Si les aptitudes pour tous les genres d'emploi auxquels on soumet une espèce pouvaient être possédées par une même race, la nécessité de la spécialisation disparaîtrait, ce serait même un contre-sens. Malheureusement, cela n'est pas, cette race universelle n'existe pas et n'existera jamais. L'impossibilité de l'existence d'une race qui posséderait au plus haut degré toutes les aptitudes de l'espèce repose sur ce fait qu'il y a des aptitudes qui s'excluent réciproquement, de telle sorte que lorsqu'une existe dans une race, elle entraîne forcément l'annihilation de l'autre. Ainsi, malgré tous les travaux les plus constants et les mieux dirigés, on n'a jamais pu former une race bovine qui possède au plus haut degré la faculté laitière, l'aptitude au travail, à un développement rapide et à la facilité d'engraissement; ces deux dernières constituent l'animal de boucherie et peuvent être comptées pour une seule et même aptitude. Les qualités que doit posséder un bon bœuf de travail sont, en grande partie, opposées à celles que possèdent un bœuf parfait de boucherie ou une vache laitière. La conformation même des bestiaux change suivant le produit qu'on leur demande. Chez le bœuf de travail toute la machine est construite pour la production de la force; la charpente osseuse augmente de volume surtout dans les parties où s'opèrent d'ordinaire les efforts de traction, les muscles sont plus durs et plus serrés. Toute l'activité vitale se concentre vers un même but: réparer les pertes que l'animal subit par un long exercice de l'appareil locomoteur. Dans ces races de travail, la vache donne à peine la nourriture suffisante à l'entretien de la vie du veau pendant quelques semaines; car un long exercice détourne au profit du travail toutes les forces productives de l'animal.

Le bœuf de boucherie, au contraire, possède une conformation toute différente, il a, dans les races spéciales, toute la charpente osseuse très-petite, ses muscles sont mous et lâches, donnant par là à la graisse une grande facilité de s'y introduire. Chez lui, tout concourt à l'augmentation de la masse charnue, tout ce qui se perd dans l'animal de travail, est, au contraire, mis à profit dans le bœuf de boucherie et sert à son augmentation en volume et en poids.

Dans une vache, appartenant à nos races de laiterie, les matières alimentaires qui renouvellent les forces du bœuf de travail et forment la viande et la graisse de celui de boucherie, suivent une autre direction. Les vaisseaux qui se rendent aux mamelles prennent un développement inusité dans les autres races; car ils sont sans cesse remplis d'une grande abondance de liquides en mouvement. Les glandes dans lesquelles ces vaisseaux versent le sang travaillent avec tant d'énergie, produisent si rapidement que le lait coule à flots sous les doigts de la trayeuse. On ne peut demander à cette vache que du lait, car les autres appareils ne

reçoivent presque rien: la production de la chair est nulle puisque les fluides nourriciers ont pris une autre direction.

La possession par une même race de ces trois aptitudes, du moins au plus haut degré, est donc impossible. Toutes les autres espèces animales sont soumises aux mêmes conditions. On ne peut demander à une même race chevaline une grande aptitude pour la selle, le trait léger et le gros trait; ni à une même race de moutons une grande facilité à l'engraissement en même temps qu'une forte production de laine de grande finesse. Ces aptitudes s'excluent comme les précédentes.

La constitution du cheval de selle ou de trait léger ne pourrait supporter les efforts incessants qu'exigent de gros travaux, tels que le tirage de pesants fardeaux. La rapidité, la légèreté du cheval de selle ou de trait léger ne peut s'allier avec la force musculaire et la pesanteur.

Dans les races de mouton, l'aptitude à l'engraissement exclut également la finesse de la laine. L'explication de cette exclusion repose sur ce fait que, les bêtes d'un engraissement prompt et facile, éprouvent immédiatement une augmentation dans leur volume, ou, en d'autres termes, engraissent aussitôt que la nourriture est plus abondante; alors tous les fluides nourriciers tendent à la formation de la viande; la laine est dans la disette et souffre au milieu de l'abondance; de sorte que cette laine pourra garder sa finesse lorsqu'elle la possède, mais n'augmentera pas en poids. Cependant, quelques races font exception à la règle, et il faut l'avouer, ce ne sont pas celles chez qui la facilité d'engraisser est arrivée au plus haut degré de perfection; chez ces races, disons-nous, le poids de la toison augmente proportionnellement à celui du corps de l'animal. Ici, les matières alimentaires se divisent, une partie sert à la formation de la viande et l'autre nourrit la laine; alors se présente un autre inconvénient: la laine mieux nourrie augmente en longueur, mais en même temps grossit, augmente en diamètre en raison de l'abondance de la nourriture qu'elle reçoit. Les vaisseaux qui lui apportent les fluides nourriciers s'élargissent, reculent leurs parois et la laine perd de sa finesse. Ainsi, ce qu'elle gagne sous le rapport du poids et du volume, elle le perd sous celui des qualités et n'a plus, par conséquent, une aussi haute valeur commerciale.

Maintenant, des principes que nous venons de poser, il est nécessaire de tirer quelques conclusions pratiques, c'est ce que nous ferons au prochain numéro.

REVUE DE LA SEMAINE

Mercredi soir de la semaine dernière, MM. les élèves du Collège de Ste. Anne ont donné une séance littéraire, dramatique et musicale, à l'occasion de l'ouverture du Concile du Vatican. La plupart de MM. les curés des environs et grand nombre de laïques assistaient à cette séance. M. Od. Desjardins a fait un discours sur le Concile; M. Arth. Desjardins a esquisé le portrait littéraire de Pie IX; et M. Alf. Paradis a mis en relief le noble dévouement des zouaves pontificaux. Une charmante petite pièce de vers, intitulée "L'ange de Pie IX à Marie Immaculée" a été déclamée par M. J. Gosselin. Ce qui a surtout intéressé à un très-haut degré, dans cette belle soirée de famille, c'est un dialogue entre un zouave pontifical canadien, de garde aux portes du Vatican, et un inconnu qui prend d'abord les allures et le langage d'un révolutionnaire très-avancé, et qu'on reconnaît à la fin, en éprouvant une très-agréable surprise, pour n'être autre que le Col. Charette. Ce dialogue a été composé pour la circonstance par M. A. B. Routhier de Kamouraska; très-remarquable au point de vue littéraire, il l'est encore bien davantage au point de vue des précieux enseignements qu'il renferme. Nous espérons que M. Routhier sera bientôt publier ce beau travail. Le corps de musique des élèves a, dans

cette circonstance, comme toujours, fait preuve de beaucoup de savoir-faire.

Les débats de la chambre se continuent sans incidents graves. Il faut cependant noter que jeudi dernier M. Joly a présenté une motion de non- confiance contre le gouvernement. Il l'a motivée en disant que le délai apporté dans le règlement du partage de la dette de la ci-devant province du Canada, entre la province de Québec et celle d'Ontario, est préjudiciable aux intérêts de cette province. Cette motion a été rejetée par une majorité de 37 membres.

Le *Courrier du Canada* annonçait la semaine dernière que M. le G. V. Thibault, ancien missionnaire de la Rivière-Rouge, le lieutenant de Salaberry et le lieutenant Ermatinger devaient partir prochainement pour l'Ouest, où ils avaient à remplir une mission très-importante : la pacification des indiens.

D'après le récent message du président Grant, il est certain que le traité de réciprocité ne sera pas renouvelé. Ce message porte aussi que l'Angleterre agit avec injustice relativement à la question de l'Alabama.

Mgr. l'Archevêque est arrivé à Rome le 20 novembre, en parfaite santé. Une voiture de gala, envoyée par le Pape, attendait Mgr. à la gare, avec ordre de le conduire à une maison de pension, louée par ordre de Sa Sainteté.

Mgr. Langevin est arrivé à Rome le 5 novembre. Le lendemain Sa Grandeur a rendu visite à nos zouaves pontificaux qui lui ont chaleureusement souhaité la bienvenue.

Un télégramme nous apprend que 700 évêques étaient présents à l'ouverture du Concile, laquelle a été faite avec une pompe extraordinaire.

Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, vient de subir une grave maladie qui l'a conduit jusqu'aux portes du tombeau. On assure que le prêtre, qui lui a donné les secours de la religion, a fait son devoir et que l'auguste malade s'est comporté comme il convient à un roi catholique. Si Victor-Emmanuel persévère dans les bonnes dispositions qu'il a manifestées, il ne tardera pas à rendre au St.-Siège les provinces dont il l'a injustement dépouillé. L'Impératrice Eugénie est de retour à Paris.

Dans notre dernière *Revue*, nous n'avons pu que signaler en passant, pour bien dire, le récent écrit de Mgr. d'Orléans, qu'il a intitulé : *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infailibilité au prochain Concile*. Il importe aujourd'hui de le faire connaître plus en détail. Cet écrit a pris toutes les proportions d'un événement, et c'en est vraiment un. Le vénérable prélat y révèle tout le fond de sa pensée, et cette fois il a mis de côté les voiles et les ambages. On ne peut plus le dissimuler : il se laisse évidemment choir dans la malheureuse ornière où gisent le *Correspondant*, Mgr. Chaillot et Mgr. Maret, et cela, malgré tant de charitables avertissements que Rome lui a donnés, malgré tant de ménagements qu'elle a eus pour lui, malgré tant d'efforts enfin qu'elle a faits pour prévenir sa chute. Sous prétexte de protester contre l'opportunité de la définition dogmatique de l'infailibilité personnelle du Pape, et contre les discussions qu'a soulevées une certaine presse, comme il dit, au sujet de cette définition, le prélat, qui semblait n'avoir plus rien à dire aux prêtres et aux fidèles de son diocèse, puisqu'il leur avait fait ses adieux, lance dans le courant de la publicité, au moment de son départ pour Rome, un véritable manifeste contre cette infailibilité du Pontife romain, et il couronne par là tous les efforts qu'ont tentés les libéraux et les gallicans afin de demeurer maîtres du terrain avant, pendant et après le Concile. Les *Observations* de Mgr. d'Orléans sont très-longues ; elles sont en même temps de nature à assliger profondément le cœur des vrais catholiques, à réjouir les ennemis de la Papauté et de l'Eglise et à produire un scandale immense. De fait, les journaux français les plus impies, tels que le

National, le *Journal des débats* et l'*Opinion nationale* ont trépigé de joie en les faisant connaître à leurs lecteurs.

Les premières paroles, que les *Observations* de Mgr. d'Orléans ont arrachées à la douleur ici en Canada, sont celles qu'a prononcées Mgr. de Birtha, à la cathédrale de Montréal, dans sa quatrième conférence sur l'Encyclique et le *Syllabus*. "Malheureusement, a-t-il dit, le règne du gallicanisme n'est pas fini. Un certain nombre d'évêques français sont encore attachés à ses doctrines, parmi lesquels prime Mgr. Dupanloup, d'un grand zèle assurément, qui est peut-être l'orateur le plus éloquent de son temps et qui possède une science très-forte des classiques. Mais il est moins savant en fait d'études théologiques et nombreux sont les évêques qui lui sont supérieurs sous ce rapport. C'est incontestablement un saint évêque et un grand caractère, contre lequel je ne voudrais rien insinuer, mais il appartient malheureusement au gallicanisme, dont il est peut-être le seul représentant respectable." Plus loin, Mgr. Birtha ajoute : "J'ai voulu vous mettre sur vos gardes au sujet du mandement de Mgr. Dupanloup, car il est facile de se laisser séduire par les mouvements de l'éloquence ou par les entraînements captieux de la plume. Mgr. Dupanloup a pris sa thèse à cœur et se prononce avec une trop grande chaleur contre l'infailibilité du Pape, et on n'oubliera pas, en suivant son argumentation, que les plus profonds docteurs de l'Eglise ont toujours pensé le contraire de ce qu'il écrit aujourd'hui. On croit depuis près de deux mille ans à l'infailibilité du Pape."

Mgr. de Birtha n'a nul besoin de nos félicitations, elles seraient même déplacées ; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il a rempli un grand devoir en tenant le langage qu'on vient d'entendre, car ce n'est point quand l'erreur est enseignée par des incréants qu'elle est redoutable, mais bien lorsqu'elle est défendue et prêchée par des hommes à qui les talents, les vertus et la haute position qu'ils occupent dans l'Eglise donnent une grande influence. L'erreur est infiniment dangereuse alors, et c'est un très-strict devoir de la combattre avec tout le zèle et l'énergie dont on est capable.

Mgr. d'Orléans semble ne rien tant redouter que de voir l'Eglise, réunie en Concile, froisser les esprits contemporains par des définitions dogmatiques qui ne leur iraient pas, et il lui rappelle que sa mission est surtout de faire régner la paix. Cela est vrai, si on l'entend de la paix de l'âme, de la paix avec Dieu ; mais, pris dans un autre sens, il devient absolument faux. Jésus-Christ n'a jamais conseillé à ses apôtres d'acheter la paix avec le monde au prix du silence sur les vérités qu'il faut croire ou pratiquer ; loin de là, il leur a recommandé de publier ces vérités sur les toits, et il les a bien et dûment avertis que la prédication de sa doctrine serait, dans tous les temps, une cause de guerre, de persécution et de séparation. "Ne pensez pas, leur dit-il, que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Je suis venu séparer l'homme d'avec son père, et la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère, et les ennemis de l'homme seront ceux de sa maison."

Que signifient encore ces longues et verbeuses considérations que fait l'éloquent prélat pour démontrer que si le Concile déclare le Pape infailible, il blessera profondément les schismatiques, les protestants, les gouvernements modernes, tant catholiques que non catholiques ; qu'il élèvera le mur qui les sépare de l'Eglise au lieu de l'abaisser ; qu'il creusera un abîme là où il n'y avait qu'un fossé, que signifie tout cela ? si ce n'est qu'il faut sacrifier ou au moins amoindrir la vérité pour vivre en paix avec le monde, avec ce monde que Jésus-Christ a maudit.

M. Laurentie, simple laïque pourtant, tient dans l'*Union* un langage bien autrement catholique. "Ce n'est pas par des tempéraments de doctrine, dit-il, que l'on aura prise sur les intelli-

gences égarées; jamais, au contraire, la vérité n'eut à s'offrir plus librement dans son intégrité. La voiler à moitié, c'est lui ôter son empire; et quelle vérité d'ailleurs est-il ici question de mettre en évidence? Ce n'est point une vérité neuve (quoiqu'en dise Mgr. Dupanloup), ce n'est point un dogme inventé; c'est une loi de fait, loi essentielle qui, sans être formulée en prescription, est la condition pratique et nécessaire de la vie catholique de l'Église. Et devant de telles considérations, était-ce bien l'heure d'accréditer des alarmes sur la reconnaissance qui serait faite en plein Concile d'une loi constitutive promulguée en fait et exécutée librement dans le monde entier? Un peu plus loin, M. Laurentie s'exprime ainsi: " Nous pouvons dire que ce qui nous touche, c'est la nécessité de voir l'autorité pontificale affirmée dans les âmes, lorsque toute autorité disparaît du monde; Seule cette grande et sainte autorité parle aux hommes des devoirs de la vie pratique et de la vie privée; sans elle, tout est livré à la fantaisie et au caprice; seule, elle sauve la société humaine, ne fut-ce qu'en protestant contre la perversité qui menace de les englober dans les abîmes. Et aussi, qu'on ne nous parle plus d'alarmes parce que cette autorité serait entourée des hommages de toute la terre; nul signe meilleur, au contraire, ne nous serait donné du retour des hommes vers ce qui leur promet l'ordre et la sécurité."

Mais où Mgr. Dupanloup est vraiment pitoyable, c'est quand il invoque de prétendus faits historiques qui militeraient, s'ils étaient réels, non plus contre l'opportunité de la définition dogmatique de l'infaillibilité du Pape, mais bien contre la possibilité même de l'existence de cette infaillibilité. Regardant comme non avoués les immenses travaux de critique historique dont des écrivains, aussi recommandables par la vivacité de leur foi que par leur haut savoir, ont doté notre siècle, Mgr. d'Orléans ramasse avec satisfaction, bien qu'il se dise triste à cette besogne, la même boue que les protestants et les voltairiens ont jeté à la face des Papes, et il les en saute à son tour.

" Comment admettre, s'écrie-t-il, l'infaillibilité personnelle du Pape, lorsque l'histoire nous dit que quelques Papes ont été faibles, ambitieux, entreprenants, *confondant le spirituel et le temporel*, affectant des prétentions dominatrices sur les couronnes? " Sautant sur la proie que lui livre un évêque, le *National* achève de la salir. " L'évêque d'Orléans aurait même pu ajouter, dit-il, qu'on a vu des Papes criminels, incestueux, scélérats, mais il n'est pas forcé de tout dire. " Mgr. d'Orléans qui trouve inopportun pour les journaux de discuter la question de l'infaillibilité, tient-il lui-même en plein public des propos bien opportuns? On peut en juger par les calomnies injurieuses qu'il provoque contre ceux qui furent les vicaires de Jésus-Christ.

Ce n'est pas tout cependant: il a le triste courage de faire de la bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII, où ce pontife déclare qu'il y a deux glaives, le spirituel et le temporel, et que ce dernier aussi appartient à Pierre, un argument contre l'infaillibilité personnelle du Pape; comme si cette bulle n'était pas appuyée dans les enseignements qu'elle donne sur des passages très-clairs de l'Écriture-Sainte et sur l'autorité de la tradition catholique! Bien plus, il proclame que la bulle, par laquelle Paul III a excommunié Henri VIII et délié de leur serment de fidélité les sujets de ce prince schismatique, a été de nature à précipiter la nation anglaise plutôt qu'à la ramener, et qu'elle a été pour la chrétienté un grand malheur. Mais, pourquoi n'accorderait-on pas à Paul III, chargé de par Jésus-Christ de conduire tous les peuples dans la voie du salut, d'avoir connu la conduite qu'il devait tenir à l'égard des princes récalcitrants de son époque, au moins tout aussi bien que Mgr. Dupanloup, qui le juge à trois siècles de distance, et qui, n'ayant jamais été chargé du soin de l'Église Universelle, n'a pas pour se prononcer comme il le fait, les grâces d'état qui assurément

ne firent pas défaut au Pape qu'il incrimine? Ajoutons que si Pierre a reçu tout pouvoir de lier et de délier, on ne peut lui refuser, comme semble le faire encore Mgr. d'Orléans, l'usage de ce pouvoir quand le salut des âmes de tout un peuple demande que le lien moral, le retenait sous l'autorité d'un prince qui veut le jeter dans le schisme ou l'hérésie, soit brisé. Il fait vraiment peine de voir Mgr. d'Orléans oublier à ce point les principes du dogme catholique, et aller quérir dans les arsenaux des ennemis les armes qu'ils ont forgées contre la Papauté.

Mgr. Dupanloup ne s'arrête pas encore là: il réunit en un seul faisceau toutes les subtilités et toutes les futilités, qu'on a jamais débitées contre l'infaillibilité personnelle du Pape, pour démontrer qu'il est métaphysiquement impossible de l'ériger en dogme de foi. Il prétend d'abord qu'il ne suffit pas de déclarer que le Pape est infallible, mais qu'il faut de plus déterminer les conditions de l'infaillibilité. Or, d'après lui, les difficultés qu'il y aurait à déterminer ces conditions sont si grandes, qu'elles constituent une véritable impossibilité. Mais, en vérité, tout cela n'est qu'un pur épouvantail, car depuis dix-huit siècles que de fait le Pape est regardé comme infallible, jamais on a été sérieusement embarrassé pour savoir dans quels cas il parle comme docteur infallible. D'ailleurs, un doute réel advenant, il serait aisé de recourir à Rome et de le faire lever.

" Par la définition de l'infaillibilité personnelle du Pape, objecte ensuite Mgr. d'Orléans, ce ne serait pas l'avenir seulement qui serait engagé, mais tout le passé. Tout ce que les Papes ont décidé depuis dix-huit siècles, l'aurait donc été infailliblement? — Oui, et quel mal à cela? C'est ce qui a toujours été cru, car il faut compter pour rien les opinions qu'a soutenues, depuis le XVII^e siècle, une fraction de l'Église de France, plus désireuse de faire la cour à Louis XIV que de se maintenir dans la vérité.

Le vénérable prélat n'est pas encore à bout d'objections. En voici une autre fort singulière, pour ne pas dire irrévérencieuse: " Le pape, dit-il, parlant comme Pape, même dans un acte où il parle *ex cathedra*, en ce qui n'est pas l'objet précis de la définition, ne peut-il pas, de *l'avis universel*, errer, enseigner l'erreur, et puis être jugé, condamné, déposé? "

À cela, le comte de Maistre répond: " Les hommes qui s'amusement à faire de nos jours ces sortes de suppositions, quoique pendant dix-huit cent dix-sept ans elles ne se soient jamais réalisées, sont bien ridicules ou bien coupables. "

Mgr. d'Orléans tâche enfin d'appuyer sa thèse sur ce que dit l'histoire de certains Papes qui auraient erré, et erré au point de tomber dans l'hérésie.

Le comte de Maistre répond encore ici: " Un petit nombre de faits équivoques ne sauraient plus être admis contre les Papes, sans violer toutes les lois de la probabilité, qui sont cependant les reines du monde. Lorsqu'une certaine puissance, de quelque ordre qu'elle soit, a toujours agi d'une manière donnée, s'il se présente un petit nombre de cas où elle ait paru déroger à sa loi, on ne doit point admettre d'anomalies, avant d'avoir essayé de plier ces phénomènes à la règle générale: et quand il n'y aurait pas moyen d'éclaircir parfaitement le problème, il n'en faudrait jamais conclure que notre ignorance. "

" C'est donc un rôle bien indigne d'un catholique, homme du monde même, que celui d'écrire contre ce magnifique et divin privilège de la chaire de Saint-Pierre. Quant au prêtre qui se permet un tel abus de l'esprit et de l'érudition, il est aveugle, et même, si je ne me trompe infiniment, il déroge à son caractère. Celui-là même, sans distinction d'état, qui balancerait sur la théorie, devrait toujours reconnaître la vérité du fait, et convenir que le Souverain-Pontife ne s'est jamais trompé, il devrait au moins pencher vers cette croyance, au lieu de s'abaisser jusqu'aux ergoteries de collége pour l'ébranler. "

Concours agricoles de London, Ontario

Nous reproduisons aujourd'hui du *Journal d'Agriculture pratique*, un résumé très-sommaire de l'exposition qui a eu lieu à London dans le Haut-Canada, dans le mois de septembre. C'est peut-être du vieux réchauffé ; mais, n'importe ; il est bon de savoir ce que l'on pense, au-delà de l'Atlantique, de nos concours agricoles. Les réflexions que se permet l'auteur de cet article peuvent nous être très-utiles.

« L'ancien monde n'a pas le privilège des expositions et des concours agricoles, et par delà l'Atlantique il s'est trouvé des hommes de cœur et d'initiative pour doter leur pays d'institutions qui, en dépit de la critique, exercent une notable influence sur le progrès. On a beau dire et beau faire, l'action des concours est indéniable ; quelques-uns n'y voient qu'une vaine satisfaction d'amour-propre pour celui qui obtient une récompense quelconque, mais les esprits d'une moindre portée philosophique croient à l'émulation provoquée par l'attrait d'une distinction quelconque, et ne sont pas éloignés de penser que l'institution des concours peut revendiquer sa large part dans le mouvement agricole des dernières années. Cette opinion, du reste, a fait son chemin dans le monde, car les expositions agricoles et industrielles deviennent aujourd'hui aussi fréquentes dans un hémisphère que dans l'autre. Dernièrement, à cette même place, nous rendions un compte très-sommaire de l'exposition agricole de Santiago (Chili) ; aujourd'hui nous dirons quelques mots d'une solennité du même genre, dont le siège était à London, dans la province de l'Ontario, qui fait partie du Haut-Canada.

« Le gouvernement local avait contribué pour sa part aux frais de l'entreprise ; mais la majeure partie de la dépense, dans laquelle les prix seuls figurent pour une somme de 70,000 francs, était couverte par les contributions des particuliers.

« A défaut de races locales proprement dites, les fermiers ont dû recourir à l'importation des races étrangères les plus renommées ; aussi les courtes cornes, les ayrshires, les devons, les herefords et les galloways se rencontraient-ils en très-grand nombre dans la classe des bêtes à cornes. Ces introductions successives ont formé le noyau de la population bovine du pays, et, à en juger par les résultats qu'ils obtiennent, les fermiers canadiens n'ont pas lieu de regretter leur avances. On n'a pas, du reste, autrement procédé pour les moutons, car les leicesters, les cotswolds, les lincolns améliorés et les shropshires fournissent un large contingent aux lots de moutons. Les southdowns et les mérinos ont également leurs partisans et leurs appréciateurs, mais l'opinion générale se déclare en faveur des races à laine longue, dont la carcasse plus développée supporte une plus grande quantité de viande.

« Dans le choix des races de porc et même de volailles, l'agriculteur canadien s'est inspiré des mêmes principes, et la préférence a porté sur celles qui, pour un poids déterminé de nourriture, donnent le plus de chair ou de graisse.

« Les chevaux ne formaient pas la catégorie la plus brillante du concours, et les plus beaux, à l'exception de quelques trotteurs de classe, ne s'élevaient pas au-dessus d'une honnête médiocrité.

« Dans la classe des produits, à laquelle on attache souvent trop peu d'importance dans les exhibitions françaises, on remarquait de magnifiques collections de grains, de beurre et de fromages, car l'industrie laitière est très-développée au Canada, où les laiteries par association gagnent chaque jour du terrain et trouvent au dehors un débouché très-avantageux pour leurs produits. Les règlements de ces sociétés sont calqués sur ceux de nos fruitières du Jura et des Alpes, avec cette seule différence que le nombre des associés est beaucoup plus considérable, et que la fabrication porte sur d'énormes quantités de lait.

« L'exposition des machines faisait le plus grand honneur aux constructeurs canadiens qui, tout en s'inspirant des modèles venus d'Europe, et particulièrement de l'Angleterre, ont su tenir compte des exigences locales et modifier leurs instruments d'après les besoins d'une agriculture qui, mal partagée sous le rapport de la main-d'œuvre, doit nécessairement demander beaucoup au travail mécanique.

« Un large espace avait été réservé à la culture forestière, à l'horticulture ; de nombreuses essences et variétés de bois attestaient la richesse de la première ; mais des fleurs, des fruits et des légumes de la plus belle venue ne témoignaient pas moins hautement en faveur des progrès de la seconde, qui a su triompher des rigueurs du climat et obtenir en plein air des pommes, des poires, des prunes et des pêches que ne désavoueraient pas l'arboriculture européenne. Les cultures forcées étaient représentées par des raisins, des melons et des tomates, dont la maturité n'était pas encore parfaite ; mais ce qui attirait surtout les regards des fermiers et des agriculteurs de profession, c'étaient les innombrables échantillons de choux, de betteraves, de navets, de carottes et de toutes les racines fourragères dont la culture s'étend et se propage à mesure que l'élevage du bœuf et du mouton se développe parallèlement.

« Il faut dire aussi que, par une heureuse coïncidence, l'exposition de la société d'agriculture d'Ontario se rencontrait avec une année d'abondance extraordinaire. Les blés que la mouche à épargnes donnent des rendements de 25 à 30 hectolitres par hectare, et les variétés de printemps se distinguent surtout par leur poids et leur qualité. Il en est de même de l'avoine, de l'orge et des pois qui s'exportent en grande masse vers les États-Unis, malgré les rigueurs du tarif. Les orges du Canada, qui donnent un malt de première qualité, sont très-recherchées par les brasseries de l'Union ; mais ceux-ci doivent forcément compter avec la douane, dont les sévérités sont obstacle à l'importation et pèsent plus lourdement encore sur le consommateur indigène que sur le producteur étranger. Les inconvénients de ce système deviennent ainsi de plus en plus manifestes et provoquent une réaction dont les symptômes s'accroissent chaque jour davantage et permettent d'espérer un prochain retour à des pratiques plus libérales et plus en rapport avec les principes qui servent aujourd'hui de base aux relations commerciales des grandes nations européennes. »

Emploi du sel en agriculture et en horticulture

Il est des fermiers qui croient difficilement que le sel marin puisse être un engrais, quoique les engrais considérés aujourd'hui comme les plus actifs soient des sels. Qu'est-ce, des sels ? Et l'urine, pourquoi est-elle un fertilisant si puissant, si ce n'est parce qu'elle contient vingt sels différents, parmi lesquels on trouve le sel commun ?

Par ces motifs, on conseille aux cultivateurs des essais comparatifs, mais prudents, pour saler leur fumier de ferme et le contenu de leur citerne à purin, mais en les avertissant aussi que le sel ne convient pas en grande quantité dans les sols ou sur les prairies humides. Le jardinier surtout peut profiter des propriétés fertilisantes du sel. Les fèves, les pois, les pommes de terre, dont les semences sont plongées pendant quelques heures dans une légère solution de sel et d'eau, produisent d'excellentes récoltes. Les fleurs coupées se conservent bien plus longtemps si une portion de sel est ajoutée à l'eau dans laquelle elles baignent. Enfin, le fumier destiné aux millets, lorsqu'il est saturé de sel, donne de résultats extraordinaires. — (*L'Agriculture.*)

Condition de ponte des poules

L'Ami des sciences affirme que si on renferme les poules dans un endroit où il leur soit impossible de satisfaire leur goût pour

une nourriture animale, débris de viande, insectes, vers, etc.; elles cesseront de pondre, alors même qu'on leur donnera en abondance les meilleurs grains; leur santé s'altérera, et le profit qu'on peut attendre d'elles diminuera dans une proportion considérable. Il faut donc avoir toujours en réserve des débris de viandes fraîches ou des vers destinés aux volatiles dont on veut retirer un bon profit.

Culture du tabac par M. L. N. Gauvreau de l'Isle-Verte

Nous avons reçu la semaine dernière deux superbes échantillons de tabac canadien, l'un en gâteaux pressés, et l'autre en tresse. Ce tabac dont la couleur est celle du tabac de première qualité, a été cultivé et préparé par M. le Notaire L. N. Gauvreau de l'Isle-Verte.

M. Gauvreau avait bien voulu l'année dernière nous envoyer un semblable échantillon, mais qui laissait quelque chose à désirer du côté de la maturité, défaut que faisait apercevoir la couleur même du tabac, ainsi que son arôme, comme nous l'avons dit dans le temps. Celui que nous avons aujourd'hui sous les yeux est bien préférable, et d'un arôme bien plus agréable, comme l'attestent les personnes expérimentées dans l'art de pépiner. Celui-ci a-t-il eu une maturité plus parfaite, ou bien M. Gauvreau a-t-il perfectionné son mode de préparation? C'est ce que nous ne saurions dire. Quoiqu'il en soit, on voit par l'échantillon en question qu'on peut cultiver le tabac avec un vrai succès, mais à la condition, bien entendu, qu'on y mette, comme notre ami, de l'activité et de l'intelligence.

Tout en remerciant M. Gauvreau de son envoi, nous le félicitons bien cordialement de son esprit d'initiative en tout ce qui se rattache à la culture en général. Nous aimons à le proclamer, ce Monsieur est un homme d'activité et d'énergie, qui tend sans cesse vers le progrès, et dont les efforts ne sont pas stériles: ses succès parlent en sa faveur.

Le Collège de Ste. Anne vient de recevoir une médaille en bronze, grand module, de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Cette médaille a été frappée à Londres par l'ordre du gouvernement canadien, qu'il a fait distribuer dans toutes les grandes institutions du pays, en souvenir de cet événement.

Potite chronique agricole

La température s'est radoucie vers la fin de la semaine dernière, et nous avons eu de la neige toute la journée de dimanche. Lundi le beau temps nous est revenu et continué.

L'Echo du Richelieu dit que la glace du fleuve est arrêtée et prise devant la ville, et que tous les vaisseaux ont pris leur quartier d'hiver.

Le Nouveau Monde du 11 courant nous donne les quelques détails suivants:

Mardi après-midi le fleuve a commencé à gonfler, et il s'en faut à peine deux pieds que les quais ne soient couverts.

La glace est prise sur le Richelieu, la Rivière l'Assomption, celle de Lachenaie, la rivière des Prairies, et sur l'Ottawa Supérieur.

On a traversé au bout de l'Isle, en bas, dans la journée de lundi, et on dit que la glace est très-solide.

Encore 2 ou 3 jours de froid, le St. Laurent lui-même aurait été pris.

La glace est arrêtée sur le fleuve devant le pont de St. François.

Les journaux de la semaine dernière nous rapportent le triste accident suivant qui vient de jeter dans le deuil deux respectables familles de Deschambault, et qui est de nature à mettre les patineurs en garde contre les imprudences.

Deux jeunes navigateurs, l'un Siméon Marcotte, fils de Sieur Léon Marcotte, et l'autre Hector Matte, fils de Sieur Narcisse Matte, tous deux cousins, étant accompagnés d'un de leurs amis du nom de Joseph Paquet, aussi navigateur, sont partis hier,

entre 9 à 10 h. de l'avant-midi, pour aller patiner sur la batture du fleuve, vis à vis la propriété de M. Jos. Brunette.

Après s'être amusés tous trois ensemble, environ une heure au moins, à causer et à patiner, tout à coup la glace manqua sous leurs pieds, et Marcotte et Matte disparurent sous l'eau: Paquet seul demeura sur le bord de l'abîme, voyant noyer ses compagnons sans pouvoir les secourir, malgré tous les efforts qu'il fit pour les sauver.

Matte était âgé d'environ 28 ans, et arrivait de Tonawanda, Etats-Unis, pour hiverner chez son père; Marcotte n'avait environ que 24 ans, et n'était arrivé chez son père que depuis quelques jours.

Les corps de ces deux infortunés ont été repêchés dans l'après-midi, par quelques-uns de leurs amis, et reconduits chacun à la demeure de leur père, voisiné l'une de l'autre.

Le train de la Rivière-du-Loup à Lévis a avancé son heure de départ la semaine dernière afin de permettre aux voyageurs de faire plus commodément la traverse de Lévis à Québec. Maintenant la rencontre des deux trains a lieu à l'Isle, et non à Ste. Anne comme auparavant.

— Une nouvelle société de colonisation vient de se former aux Trois-Pistoles. Nous publierons le rapport au prochain numéro.

— On compte 540,000 fermiers en Irlande. Sur ce nombre 272,000 possèdent moins de quinze acres chacun, et 122,000 possèdent moins de trente acres.

RECETTES AGRICOLES

Moyen de guérir les crevasses sur les trayons des vaches

Faites un onguent avec trois onces de suif de mouton et une once de poix blanche de Bourgogne; lavez parfaitement le pis de la vache: puis appliquez l'onguent tiède, deux fois par jour sur les trayons malades.

Destruction des poux du bétail

Un de nos échanges fait connaître que l'eau dans laquelle des patates ont bouilli est un poison fatal aux poux. Pour en faire usage, on y plonge une éponge ou un morceau de flanelle avec lequel on frictionne complètement l'animal, mais on doit choisir pour exécuter l'opération une journée chaude et un soleil brillant. A mesure que la peau se sèche, on étrille le sujet et on peut s'assurer immédiatement des effets de cette eau.

Moyen de nettoyer les saloirs au lard

Déposez dans le baril vide, une brassée de paille, de foin ou de ripes et mettez-y le feu. Laissez brûler complètement. Pendant l'opération le baril se purifiera et toutes les odeurs disparaîtront. Il ne reste plus ensuite qu'à terminer par un bon lavage. Le moyen a été souvent pratiqué et dans tous les cas il a prouvé son efficacité.

Conservation de la viande

Nous traduisons du *Farmer's Advocate*, pour la *Gazette de Campagnes* la recette suivante: "D'après une recette récemment patentée en Angleterre, on peut conserver toute espèce de viande, quelque soit la température extérieure, pourvu qu'elle ait été immergée pendant dix minutes dans la solution suivante: une chopine de sel commun (dissons) fondu dans quatre gallons d'eau froide bien claire et mélangé avec une solution de bisulfate de chaux.

Des expériences démontrent que les viandes ainsi préparées se conserveront pendant douze jours dans une température de 80 à 100 degrés Fahrenheit, tout en retenant leur odeur et leur saveur. En répétant l'opération, la conservation de la viande se soutiendra pendant un temps presque indéfini. Si l'on désire conserver les viandes plus longtemps encore, on pourra ajouter, aux matières précédentes une solution de gélatine ou un blanc d'œuf.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

PREMIERE PARTIE

I

Où l'on fera connaissance avec quelques-uns des principaux personnages de notre histoire.

(Suite.)

— De Moidrey, vous ne pouvez lui refuser raison ! dit Rodolphe de Mortagne ; qui avait regardé toute cette scène avec l'indifférence d'un philosophe ; volontairement ou involontairement vous l'avez frappé.

— Je suis prêt à lui donner les satisfactions qu'il exigera, pourvu que ce soit par les armes répondit froidement Alfred.

Et, se tournant vers un jeune homme de haute taille et à la mine distinguée qui se tenait à côté de lui, il ajouta : « Paul, voulez-vous me servir de second dans cette affaire ? »

— Certainement, si cela est nécessaire, répondit celui à qui il venait de s'adresser.

De Moidrey serra la main que lui tendit Paul d'Aulnay, et se retourna vers la société chez qui les fumées du vin s'étaient à peu près dissipées.

— Messieurs, dit-il, je confie à M. d'Aulnay le soin de mon honneur, et je suis persuadé que je ne puis le remettre en de meilleures mains. Messieurs, je vous souhaite à tous le bonsoir. Et s'inclinant avec une politesse quelque peu dédaigneuse, il sortit de l'appartement.

Après ce qui s'était passé, on ne pouvait conserver le moindre espoir d'arranger la querelle.

Il fut donc convenu qu'on se rencontrerait dans un petit bois, à une demi-lieue de la ville.

Rodolphe Mortagne accepta de rendre à Henri Delagrave le même service que de Moidrey avait demandé à Paul d'Aulnay.

Il était encore de grand matin, lorsque les deux adversaires et leurs témoins arrivèrent à l'endroit désigné pour être la scène du duel. Plusieurs des jeunes gens qui avaient assisté à la soirée de la veille voulurent être au rendez-vous.

Le temps était superbe : la rosée étendait sur les gazons comme un voile d'émeraude ; les oiseaux seconant leurs aïeux chantaient dans les arbres, et la nature entière s'éveillait joyeuse sous les rayons du soleil.

Et c'était au milieu de ce paysage, où tout respirait le calme et le bonheur, que deux jeunes gens, qui, hier encore, étaient unis par les liens de l'amitié, se mesuraient du regard, l'un l'autre, animés par la haine et n'attendant plus que le moment de s'égorger.

Pendant que les témoins s'étaient réunis pour régler les dispositions du combat, Henri Delagrave s'approcha de de Moidrey, et lui dit d'un accent profond et où vibrerait la menace :

— Il est bien entendu que ce duel ne finira que quand le cadavre de l'un de nous sera là couché sur l'herbe ?

— Ce n'est nullement là ma pensée, répliqua Alfred, également à demi-voix, mais avec un calme et une fermeté qui contrastaient singulièrement avec l'agitation de son adversaire. Je ne désire pas votre mort, Delagrave, loin de là ; et je vous assure, par le nom que vous avez si cruellement outragé, que, si la fortune met votre vie dans mes mains, je saurai vous faire grâce, quoique jamais je ne doive oublier votre conduite.

— Et vous espérez que j'usurai de la même clémence ? demanda Delagrave, avec un rire moqueur.

— Non, assurément. D'ailleurs, ajouta de Moidrey, mon intention n'est pas de vous laisser sortir d'ici sans que vous ayez reçu votre châtement. La pointe de mon épée tracera sur votre joue une marque qui, en se cicatrisant, rappellera à la fois et votre lâcheté et ma vengeance.

Delagrave bondit littéralement : ses yeux lancèrent des éclairs et ses doigts se crispèrent convulsivement autour de la garde de son épée.

— Je punirai le calomniateur, continua de Moidrey du même ton froid et résolu, en le marquant au visage comme autrefois on marquait le galérien à l'épaule.

Delagrave ne se possédait plus de rage.

— Fou ! dit-il, le coup que j'ai reçu de toi, hier, est le dernier que tu auras donné sur la terre.

Les témoins s'approchèrent.

— Messieurs, êtes-vous prêts ? demanda Mortagne.

Les deux adversaires se placèrent.

Le signal fut donné et les épées se croisèrent.

Tous deux étaient habiles dans le maniement des armes ; et, durant plusieurs minutes, il aurait été impossible de prévoir le résultat du combat.

Delagrave s'irrita enfin du calme de de Moidrey, qui n'opposait qu'une résistance passive à ses attaques furieuses. La passion lui fit oublier la prudence ; et, avec une impétuosité soudaine, il se fendit contre son adversaire.

Les témoins poussèrent un cri. La chemise d'Alfred de Moidrey se rougit de sang au côté gauche de la poitrine.

Mais il n'avait été que légèrement touché. Rapide comme l'éclair, il avait paré le coup, et d'un revers de son épée, il fit sauter celle de Delagrave. Aussitôt il appuya la pointe de son arme contre la poitrine de son ennemi.

— Henri Delagrave, dit-il, ta vie est dans mes mains !

— Prends-la ! cria Delagrave, d'un ton dédaigneux, pendant que tout son corps tremblait agité par la passion.

— Non, répliqua Alfred ; mais je tiendrai la promesse que je t'ai faite.

Et, levant rapidement la pointe de son épée, il lui fit une blessure à la joue.

— Tu porteras, dit-il, la cicatrice jusque dans la tombe.

Puis, abaissant son arme, il se retourna vers les témoins qui contemplaient cette scène avec un muet étonnement.

— C'est fini, Messieurs, ajouta-t-il ; j'ai donné à Monsieur la satisfaction qu'il réclamait. Je lui ai fait grâce de la vie, comme vous venez de voir, et toute insistance pour me faire recommencer le combat serait désormais inutile.

Delagrave, la figure enrougée, et découragé, frappait le terre d'une rage impuissante.

— Fou ! insensé ! cria-t-il ; ne comprends-tu que cette querelle ne se terminera qu'avec la vie de l'un de nous ! Prends la mienne si tu es sage ; prend-la, pendant qu'elle est à ta merci, car, si tu manques cette occasion, ma vengeance s'acharnera après toi et les tiens jusqu'à ce qu'il ne te reste plus d'autre refuge que le tombeau. Tu me connais, Alfred de Moidrey ! tu me connais !

Alfred, qui remettait tranquillement son gilet et son paletot qu'il avait ôtés pour se battre, sourit d'un air dédaigneux.

— Oui, répliqua-t-il, je vous connais, Henri Delagrave ; je vous connais pour un homme qui s'est rendu plus infâme et plus méprisable que celui qui vole sur les grands chemins : car le calomniateur est plus vil et plus lâche que le bandit. La réputation d'une femme est un joyau qui ne s'achète pas à prix d'or ! mais j'ai fait taire la langue de serpent.

Et, saluant Rodolphe de Mortagne, qui allumait tranquillement un cigare, comme si ce qui se passait ne l'intéressait aucunement, il passa son bras sous celui de Paul d'Aulnay, et s'éloigna dans la direction de la ville.

De Moidrey est un garçon qui a diablement du sang froid, dit Mortagne, en se tournant vers Delagrave, qui était en train d'étrancher le sang qui coulait de sa joue. J'ai bien peur, moi, cher, ajouta-t-il qu'il ne vous reste là, à tout jamais, une laide cicatrice.

Delagrave murmura un serment entre ses dents serrées.

— Il aurait pu, après tout, vous arriver pire, observa Rodolphe ; vous n'aviez pas la moindre chance de sauver votre vie.

— Ma vie ! oui, je la lui dois, répliqua Delagrave ; et il aura tout le bénéfice de son bienfait. Je ne l'oublierai pas, ne craignez rien.

Mortagne haussa les épaules.

— Vous savez bien, dit-il, qu'il est d'une adresse désespérante à l'épée et au pistolet. C'est le meilleur élève d'Angelo.

— Bast ! fit Delagrave, et son front s'assombrit sous le poids des mauvaises pensées qui l'envahissaient. Croyez-vous donc, ajouta-t-il, en repoussant l'arme qui était à ses pieds, qu'il n'y ait pas de moyen d'atteindre plus sûrement le cœur d'un homme qu'avec ce fer ? Une épée peut se briser, une balle peut dévier

mais une vengeance implacable, conduite par une haine patiente, arrive toujours tôt ou tard à se satisfaire.

En continuant à causer ainsi, il sortit du bois accompagné de Mortagne qui fumait tranquillement son cigare.

Un mois après le duel, Hélène de Charnac était devenue Mme. de Moidrey.

Si son mari avait prévu les chagrins et les malheurs qui devaient les assiéger elle et lui, il est probable qu'il se serait montré moins généreux envers son rival, et que Henri Delagrave ne serait sorti du bois qu'à l'état de cadavre.

II

La soif de l'or et l'effet que peut produire une mèche de cheveux.

Le père Henri Delagrave était puissamment riche. C'était un fait que ne pouvaient contester ses camarades les plus envieux.

On ne pouvait pas dire non plus qu'il ne se montrait pas libéral et généreux, car la bourse de son fils, quoique ce dernier dépensât l'argent avec une prodigalité excessive, n'était jamais vide.

— Mon père paiera ! répondait constamment Henri d'un ton indifférent, lorsqu'un de ses amis, s'y croyant autorisé par une liaison de plusieurs années, s'aventurait à lui faire une observation sur ses habitudes dispendieuses ; il n'a que moi d'enfant, et c'est une manière de lui faire savoir que je vis toujours.

Mais en cela, comme en presque toutes choses, Henri Delagrave mentait.

Pour que l'on comprenne bien notre pensée, il est nécessaire que nous jetions un coup-d'œil sur le passé et le présent du père Delagrave.

— Celui qui veut amasser de l'or, dit le proverbe, est souvent obligé de mettre les mains dans la boue.

Ce fut, sans doute, la conviction qu'il avait de la justesse de ce dicton qui donna l'idée à Isaac Delagrave de commencer ses affaires dans l'un des quartiers les plus sales et les plus dégoûtants de Paris, et que les démolitions font aujourd'hui disparaître.

Au métier ostensible de marchand, il ajouta celui de prêteur sur gages. Il s'adressa, tout d'abord, aux pauvres du voisinage, toujours dans l'embarras ; et ses opérations s'étendirent successivement jusqu'au jour où ses livres de commerce, aussi nombreux et aussi bien tenus que ceux de n'importe quelle maison de Paris, portèrent couchés sur leurs pages les noms les plus illustres.

Il avait adopté pour ses affaires un principe bien simple : rien n'était trop haut pour son ambition, rien n'était trop bas pour son avare cupidesse.

Il était toujours disposé à prêter de l'argent à quiconque lui offrait des garanties, ne demandant jamais que le même intérêt. Sa bourse s'ouvrait à tout le monde, aux marchands et aux négociants qui avaient besoin d'avances pour leurs échéances, comme aux seigneurs les plus célèbres et par leurs ancêtres et par eux-mêmes, et dont les engagements emplissaient littéralement les cartons de son cabinet de travail.

Isaac avait deux enfants, deux fils, issus l'un et l'autre de la même mère.

Henri, cependant, fut et resta le favori de son père. Dès son âge le plus tendre, il exerça sur lui une influence à laquelle le marchand ne savait pas résister.

C'est à cette influence que dut être attribué l'éloignement peu marqué d'abord, mais de plus en plus caractérisé que le vieil Isaac manifesta pour son second fils.

Nous devons dire aussi que celui-ci, dont l'esprit était libre et fier, ne fit rien pour combattre cet éloignement.

Ce fut avec indignation qu'il vit son père maltraiter sa mère, et tandis que Henri, obéissant à un calcul bien laid dans une âme si tendre, se rangeait du parti de son père, lui, éleva la voix pour protester de toutes ses forces contre une tyrannie aussi basse qu'elle était imméritée.

Mais ses protestations furent inutiles.

Le cœur brisé, il suivit, chaque jour, sur le visage de sa mère bien-aimée les traces de la souffrance qui minait sa vie ; et, quand il la vit morte sur son cœur, il prononça contre son père des paroles amères qui n'étaient peut-être pas exemptes de menaces.

Ces paroles rapportées, par son frère, au vieil Isaac ne firent qu'accroître sa colère.

Un jour, après une querelle plus vive encore que d'habitude, la place d'Ernest resta vide à table.

Et il ne vint plus jamais la reprendre.

Il avait, comme on en fut informé plus tard, quitté la France pour se rendre en Hollande où résidait un parent de sa mère. Toujours avec ce même parent, il s'était embarqué à Amsterdam pour l'une des colonies hollandaises de l'archipel Indien. Pendant de longues années, son sort demeura un mystère pour Isaac Delagrave et son fils Henri, sur lequel se concentrèrent désormais toutes les espérances du vieillard.

Il l'envoya à Versailles avec une forte pension, et, lorsque, par suite de son deuil avec Alfred de Moidrey, il fut forcé de quitter cette ville, il le reçut à bras ouverts et entra clandestinement dans ses plans de vengeance.

Les propriétés de Moidrey étaient, avons-nous dit, chargées d'hypothèques. Le fait est qu'il n'y en avait pas un seul acre qui ne fut engagé, et, quand le jeune de Moidrey entra en possession de l'héritage de sa famille, il se trouva tellement écrasé de dettes qu'il ne paraissait pas possible qu'il pût en sortir.

Acheter les titres de toutes les hypothèques, tel fut le but que se proposa l'usurier et qu'il atteignit à force de patience et d'adresse.

Deux ans après le duel que nous avons raconté, dans le chapitre précédent, Isaac Delagrave se trouvait en possession, par l'intermédiaire d'un tiers, de tous les nombreux titres de créances qui, si elles n'étaient pas acquittées, devaient le rendre maître des domaines de Moidrey.

Il n'y avait aucun doute à avoir quant à l'impossibilité où était ce dernier de payer toutes ses dettes, et lorsqu'approcha l'époque où il serait dépossédé du patrimoine de ses ancêtres, le vieil Delagrave montra une joie plus extravagante encore que ne l'était celle de son fils dont toutes les forces et toute l'intelligence s'étaient concentrées sur ce seul fait : ruiner l'homme qui avait humilié son orgueil.

Telle était la situation des Delagrave et d'Alfred de Moidrey, lorsque, peu de jours seulement avant celui fixé pour le paiement, l'homme d'affaires Mouton, celui qui, ostensiblement, était détenteur des titres de créances, vint trouver l'usurier, dans un état extrême d'agitation.

Alfred de Moidrey lui-même, en réponse à une note qu'il lui avait dressée, l'avait informé que, le jour du paiement, M. Jarry, son agent, se rendrait chez lui, M. Mouton, muni de tout l'argent nécessaire.

C'était à n'y rien comprendre.

Et Alfred de Moidrey n'était pas homme à promettre plus qu'il ne pouvait tenir.

Les domaines leur avaient glissé entre les doigts.

Le père et le fils se regardaient d'un air épouvanté.

Henri fut le premier qui parvint à se remettre du coup que leur avait causé cette nouvelle si inattendue.

— Avez-vous une idée d'où il a pu tirer cet argent ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— J'ai entendu dire que, se voyant à bout de ressources, il s'était adressé à un parent de sa femme qui est à la tête d'une grande maison de commerce, à Batavia.

— Après ? dirent à la fois le père et le fils, avec impatience.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Bérubé, Nicolas (2)—Bérubé, Mme—Boudreau, Mme L. O.—Bouthol, Ls.—Bouchard, Samuel—Castonguay, André—Côté, Dlle Parmélie—Dechéne, F.—Dechéne, Délima—Fournier, Hubert—Gagnon, Pierre—Grondin, Abraham—Lizotte, Marie—Lizotte, Vve Fabien—Lagacé, Louis—Moreau, Liza—Ouclat, Ed.—Pelletier, Edouard—Petit, J. Bte.—Plourde, Vve Octave—Pelletier, Joseph (2)—Pelletier, Frs.—Pelletier, Charles—Pelletier, Sifroy—Rouleau, Joseph.

16 décembre 1869.

J. DIONNE, M. P.